



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNE DE LALANDE-EN-SON

DEPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de BEAUVAIS

Canton de Beauvais II

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 8 AVRIL 2025

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril à dix-neuf heures, les conseillers municipaux se sont réunis dans la salle de conseil sur la convocation qui leur a été adressée le 1 avril 2025 par Monsieur Christophe DUQUENOY, Maire.

Etaient Présents : M. C. DUQUENOY - Mme M. CHEVALIER - Mme C. BREANT - M. T. JOUVE

**Mme J. BOULNOIS - Mme D. LELOUP - Mme A. HORNOY - Mme A. VAUTARD
M. J. L HENNOCQUE - M. F.M RAOULT - M. M. PIGEOLET**

Absents Excusés : Mme L. COTY (pouvoir à Mme A. VAUTARD) - Mme I. LAMETA (pouvoir à M. C. DUQUENOY) – Mme L. LAGASSE (pouvoir à Mme D. LELOUP) - M. R. PEREZ (pouvoir à Mme A. HORNOY)

Secrétaire de séance : Mme M. CHEVALIER

Formant la majorité des membres en exercice.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 MARS 2025 ET CORRECTIONS DU PV DU 07/02/2025

Le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal du 07/02/2025

- - *Ont voté Pour* : 11
- - *Ont voté Pour par mandat* : 4
- - *Ont voté contre* : 0
- - *Ont voté contre par mandat* : 0
- - *Se sont abstenus* : 0
- - *Se sont abstenus par mandat* : 0
-

L'approbation du procès-verbal du 13 Mars 2025 est reportée.

2. DELIBERATION LECTURE PUBLIQUE.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention d'adhésion au Réseau Lecture Publique.

La présente convention porte sur la mise en réseau de bibliothèques municipales par la mise en oeuvre d'un plan de développement de la lecture publique au sein de la Communauté de Communes du Pays de Bray, visant à faciliter l'accès de la population à l'écrit et à toutes formes de médias culturels, en aidant et en soutenant les structures d'accueil. Ce plan se décline en 3 grands axes:

- ✓ Une offre concertée pour une offre élargie à tous les publics.
- ✓ L'intégration du multimédia pour un réseau connecté de médiathèque pour tous.

La présente convention permet aux communes de bénéficier des services du réseau et les engage à coopérer, la convention reposant sur le volontariat des parties en présence.

DELIBERATION MISE AUX VOIX :

- - *Ont voté Pour : 8*
- - *Ont voté Pour par mandat : 4*
- - *Ont voté contre : 0*
- - *Ont voté contre par mandat : 0*
- - *Se sont abstenus : 3*
- - *Se sont abstenus par mandat : 0*

3. PERSONNEL COMMUNAL.

Monsieur le Maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal le fait de prendre sous contrat de 6 mois et 28h par semaines sur 3 jours (mardi, mercredi, vendredi) Mme PAVIA Christel qui n'est plus sous contrat avec le centre de gestion.

Si vous en êtes d'accord ces tâches seront les suivantes :

Finir l'enregistrement du cimetière sur le logiciel 3d Ouest. (Mme BREANT explique)

Reprise et création de règlement.

Urbanisme.

Etc.....

DELIBERATION MISE AUX VOIX :

- - *Ont voté Pour : 9*
- - *Ont voté Pour par mandat : 2*
- - *Ont voté contre : 1*
- - *Ont voté contre par mandat : 1*
- - *Se sont abstenus : 1*
- - *Se sont abstenus par mandat : 1*

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour employer Mme PAVIA Christel du 11 Avril 2025 au 10 Octobre 2025.

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025.

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur Marc PIGEOLET demande une baisse des taux d'imposition estimant que la commune de Lalande en Son a des taux bien supérieurs à la moyenne nationale.

Ne pouvant pas dans l'immédiat réaliser de simulation sur une éventuelle baisse d'impôt, Monsieur le Maire ajourne le vote du point n°4.

Monsieur le Maire doit se rapprocher de notre conseiller aux décideurs locaux Mme LEDRU pour avoir son avis et ses conseils.

5. PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET « COMMUNE » 2025.

Les taux d'imposition 2025 n'ayant pas été votés, le budget « Commune » 2025 ne peut pas être présenté et voté par les membres du Conseil Municipal.

Cependant, la commune doit respecter les délais de vote des budgets imposés par la préfecture de l'Oise.

Les budgets doivent être votés pour le **15 Avril 2025**.

Monsieur le Maire reprogramme une réunion de Conseil Municipal le lundi 14 Avril 2025.

6. AFFAIRES DIVERSES :

- Message du Lieutenant Thomas ROUSSEL Commandant la Communauté de Brigades d'Auneuil
Je tiens également à vous rappeler que si vous recevez un appel du **0800 112 112**, ce n'est pas une arnaque. C'est un service d'urgences, comme les pompiers ou les gendarmes, qui essaye de vous joindre. N'hésitez pas à le communiquer à vos administrés.
- Salle JC Dourlens :
Création d'un écran de projection au mur dans le fond de la scène.
Béton lavé dans la cour avec pose d'un banc.
Pose de la box internet le 10 Avril (si tout va bien).
Accès entre la Salle des Fêtes et l'école maternelle, les agents techniques ont posé un portillon.
- Cimetière :
Plantations d'arbres (cerisier japonais, saule crevette, lavande, hortensia)
- Antenne Relais.
Après négociation le maire a obtenu la somme de 3000€ par an au lieu des 1000€ prévu au contrat.
- Remerciements
Remerciements à Monsieur Marc Pigeolet qui a offert à la commune 2 big bag de miscanthus.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20 heures.

La Secrétaire

Marlène CHEVALIER



Le Maire

Christophe DUQUENOY

